Compte- rendu du conseil municipal du mardi 1er décembre 2020

Le Conseil municipal au complet s'est réuni ce jour à 20 h 30 en session ordinaire. Tous les chapitres de l'ordre du jour ont été traités successivement :

Budget Ombrière: Les travaux avancent à grands pas. La structure est pratiquement terminée à ce jour. Restent à effectuer la pose des panneaux et le branchement électrique. Lorsque le dispositif sera fonctionnel, il va générer des recettes, ce qui nous oblige à ouvrir un budget séparé. Pour l'heure, nous ne connaissons que le volet des dépenses (89 400 €) et de leurs financements : 9 000 € de subventions et 2 prêts de 67 000 € pour le capital et 13 400 € pour la T.V.A.). Le document de création de ce budget est signé par tous les conseillers.

<u>Décision modificative</u>: La commune a fait l'avance pour les branchements techniques de trois constructions. Pour deux d'entre elles, le remboursement a été effectué. La troisième est en attente. Quoi qu'il en soit le budget se trouve impacté par ces opérations, ce qui nécessite une décision modificative. Elle est acceptée sans opposition.

Aménagements des abords de l'école: profitant de la pose d'enrobé, décidée par le département, sur le tronçon de la route départementale de l'entrée nord au centre du village en ce début novembre, nous avons fait procéder, aux frais de la commune, au goudronnage de la place située devant l'école. La mise en place de la chicane, prévue de longue date pour le ralentissement des véhicules, avait été réalisée préalablement. Elle sera prochainement garnie de végétaux et un radar pédagogique sera installé. Nous avons pu bénéficier pour ces investissements du reversement d'amendes de police à hauteur de 21 000 €.

La suite des travaux, comme la pose du radar, se feront au printemps : les températures actuelles ne nous permettent pas l'application prévue de pépites de couleur devant l'école.

<u>Programme voirie 2020 / 2021</u>: Nous avons décidé de poursuivre la réfection de la route des Merlains en bi-couche, jusqu'à la route départementale (route de Boên sur Lignon).

Sur le hameau de Gouterelle, une bonne partie de la route des Arboulières sera également refaite. Nous procéderons à un élargissement de la voie et à l'aménagement d'un fossé aux abords de la maison Lornage, puis un tapis d'enrobé sera mis en place. Ces travaux se feront au printemps.

<u>Bulletin Municipal</u>: Nous avons reçu deux devis pratiquement équivalents. Le choix se porte donc sur le même imprimeur que l'an dernier qui a l'avantage de se trouver à proximité. Le coût sera entièrement couvert par les publicités. Quant à l'élaboration du bulletin, elle se poursuit normalement. Nous attendons encore quelques articles d'associations, mais le bouclage devrait pouvoir se faire d'ici le 15 décembre, date à laquelle nous devrons remettre le bon à tirer. Une ébauche, réalisée par notre secrétaire Pauline, a pu être consultée par les membres du conseil.

Rénovation du bâtiment de la Mairie: Nous venons de recevoir de l'architecte le devis d'ensemble qui s'élève à 220 000 € H.T. pour les travaux, et à 13 000 € H.T. pour les honoraires. Nantis de ce document, nous allons pouvoir effectuer les démarches pour l'obtention de subventions. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Questions diverses:

- <u>Conférence Intercommunale du Logement</u>: Loire-Forez nous demande la désignation de deux personnes pour siéger à cette assemblée. Hélène Epinat se propose comme titulaire et Nathalie Marchand comme suppléante.
- Abribus de La Bruyère: L'Agglo est d'accord pour nous attribuer 2 500 € de fonds de concours pour la réalisation de cet équipement. Nous avons d'ores et déjà reçu un devis de 3 113 € H.T. pour un abribus semblable à celui des Merlains (3m60 X 1m80). Une corvée sera organisée en janvier pour la réalisation d'une chape en béton.
- <u>Faucheuse-débroussailleuse</u>: nous en avons reçu livraison. Elle est aujourd'hui opérationnelle et donne entière satisfaction.
- Départs en retraite: Odile Clair vient de nous quitter après 28 années de « bons et loyaux services », selon l'expression consacrée. Vous pouvez voir sur le site du village la réception, malheureusement en comité restreint Covid oblige que nous lui avons réservée lundi 30 novembre. Suite à la décision prise au dernier conseil, nous avons procédé à son remplacement par l'embauche de Stéphanie Bernard. Au mois de mai, ce sera au tour de Chantal Portailler de faire valoir ses droits à la retraite. Nous réfléchissons à une nouvelle organisation pour la rentrée de septembre 2021, compte tenu du fait que nous appliquerons alors la semaine de 4 jours.
- <u>Purificateur d'air</u>: La région nous propose le financement à 80 % du coût T.T.C. d'un purificateur d'air pour la cantine. Nous sommes en réflexion sur l'opportunité d'une telle installation, mais il semble que nous lui donnions une suite favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures